

Guide pour le formulaire de demande de subside pour réaliser un projet de co- problématisation dans le cadre du programme Co-Create

Contact : Xavier Hulhoven

xhulhoven@innoviris.brussels

Table des matières

1	Introduction.....	3
2	Règlement Général sur la Protection des Données.....	3
3	Fiche synthétique	4
3.1	Titre du projet.....	4
3.2	Acronyme	4
3.3	Nom du Partenaire 1 (coordinateur).....	4
3.4	Nom du Partenaire X (si d'application).....	4
3.5	Durée globale du projet.....	4
3.6	Budget total :	4
3.7	Date de démarrage du projet souhaitée	4
3.8	Mots-clefs :	4
4	Egalité des chances.....	5
5	Lien avec les compétences régionales.....	5
6	Résumé non confidentiel du projet	5
7	Les partenaires	5
8	L'enjeu sociétal (1-2 pages)	8
9	Les intentions du projet (1 pages)	8
10	Degré exploratoire (1 et 2 pages)	9
11	Communauté de sens et transdisciplinarité.....	9
11.1	Les co-chercheuses-co-chercheurs (max ½ page par co-chercheuses-co-chercheurs impliqué(e)s).....	10
11.2	Quelles personnes pertinentes ne font pas actuellement partie des co-chercheuses-co-chercheurs ? (1/2 page).....	11
12	Programme de travail (2 et 3 pages)	11
13	Gouvernance du projet (1 page).....	12
14	Budgets	13
15	Annexes à fournir.....	14
16	Signature de la demande par les partenaires.....	15

1 Introduction

Le formulaire vous permet d'introduire officiellement une demande pour le financement d'un projet de co-problématisation mené dans le cadre du programme « **Co-Create** »

Pour chaque rubrique, il vous donne une brève explication de ce qui est attendu.

Nous vous invitons à remplir le formulaire de façon la plus explicite et concise possible. Nous ne nous attendons pas à avoir de longs textes pour chaque section et vous invitons à répondre uniquement à la question posée. Nous vous suggérons donc de prendre d'abord connaissance de l'ensemble des questions posées avant de vous lancer dans la rédaction. Nous proposons à titre indicatif un nombre maximum de page pour les différentes sections.

ATTENTION : seules les informations présentes dans ce formulaire et dans les annexes demandées seront prises en considération. Innoviris ne garantit pas la prise en considération d'autres informations éventuellement fournies via d'autres média tels que des annexes supplémentaires ou liens hypertextes.

Un élément clef du programme Co-Create est la place des acteurs directement concernés par la problématique et le changement visé. Nous allons évaluer dans quelle mesure le projet émane bien de ces personnes et dans quelle mesure on ne parle pas à leur place. Nous vous invitons donc vivement à écrire ce projet en utilisant la première personne du singulier ou du pluriel « je » ou « nous ». Si cela vous semble décalé ou dissonant, cela traduit peut-être le fait que vous n'êtes pas un acteur directement concerné. Nous vous invitons alors à ajouter une note en préambule explicitant cela.

Si vous rencontrez des difficultés pour fournir un des éléments demandés, nous vous invitons à contacter Xavier Hulhoven (xhulhoven@innoviris.brussels).

2 Règlement Général sur la Protection des Données

Les données personnelles collectées par Innoviris, le responsable de traitement, au moyen de ce formulaire ont pour finalité le traitement de votre demande de subside (ce qui implique notamment l'analyse, l'évaluation par Innoviris et, le cas échéant, un jury externe). Leur traitement repose sur le traitement nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle le responsable du traitement est soumis et à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investi le responsable du traitement. Aucune donnée n'est partagée avec des tiers sans le consentement préalable de la personne concernée ou sauf si une obligation légale oblige Innoviris à le faire. Innoviris met tout en œuvre pour garantir la confidentialité et la sécurité des données traitées. Le temps de rétention sera celui nécessaire pour accomplir les objectifs du traitement concerné. Si vous avez des questions ou que vous désirez appliquer vos droits en vertu des articles 15 à 22 du RGPD, veuillez contacter dpo@innoviris.brussels ou consulter notre page web "vie privée".

3 Fiche synthétique

3.1 Titre du projet

Cela paraît anodin mais il est important d'apporter beaucoup de soin au titre de votre projet. Il en dit déjà beaucoup sur vos intentions et ce que le projet souhaite réaliser.

3.2 Acronyme

Il s'agit d'une abréviation, un nom court que vous donnez à votre projet. Ce nom est notamment important car il permet de rapidement identifier le projet sans devoir toujours écrire ou parler du titre entier ou de le réduire à son numéro de référence. Pensez qu'on parlera de votre projet en utilisant cet acronyme. Cela vaut pour vous, pour nous mais pour d'autres personnes qui entendront parler de votre projet ou qui voudront vous contacter.

3.3 Nom du Partenaire 1 (coordinateur)

Le coordinateur prend un engagement vis-à-vis des partenaires pour la coordination du projet et du partenariat.

Il prend un engagement vis-à-vis d'Innoviris en étant le point de contact privilégié.

3.4 Nom du Partenaire X (si d'application)

3.5 Durée globale du projet

Pour rappel, la durée est de maximum 15 mois.

3.6 Budget total :

Partenaires	budget total	%intervention de la région	Subside
TOTAL			

3.7 Date de démarrage du projet souhaitée

Il s'agit de la date souhaitée pour le démarrage du projet de co-problématisation.

3.8 Mots-clefs :

Indiquez ici les mots-clefs les plus pertinents par rapport à votre projet.

4 Egalité des chances

L'égalité des chances est importante pour Innoviris. Un projet en [co-création](#) ne peut pas forcément éviter toute discrimination. En être conscient est important.

Estimez-vous que la thématique et/ou les activités du projet peuvent conduire à une discrimination des personnes directement ou indirectement impactées, selon le genre, l'origine ethnique et culturelle, l'orientation sexuelle, l'identité et l'expression de genre, ou l'origine et la situation sociale.

Si oui,

- Quel serait le type de discrimination en lien avec le projet ?
- Quelle serait l'ampleur de son impact ?
- Comment en avez-vous tenu compte lors du montage de votre projet ?
- Comment allez-vous assurer le suivi de ces aspects au cours du projet ?

5 Lien avec les compétences régionales

En tant qu'organe de financement de la recherche scientifique et de l'innovation pour la Région de Bruxelles-Capitale, Innoviris est compétent pour octroyer des aides à des projets de recherche et de développement expérimental qui ont un lien avec les matières qui relèvent **explicitement** de la compétence des Régions : <https://www.parlement.brussels/les-competences/>¹

Pour chaque demande d'aide déposée chez Innoviris il est donc indispensable de démontrer le lien du projet avec une compétence régionale. Il peut cependant suffire que ce lien soit indirect, pour autant qu'il soit pertinent et démontré dans la proposition. En cas de doute vous êtes invité à préalablement contacter Innoviris.

6 Résumé non confidentiel du projet

Nous vous demandons de fournir un résumé (1 page max) du projet.

!! Sauf motivation expresse du bénéficiaire justifiant qu'elles soient gardées confidentielles, les informations contenues dans le présent résumé sont réputées non confidentielles. Le bénéficiaire autorise Innoviris à l'utiliser, notamment par voie de publication et/ou de toute forme de communication au public.

7 Les partenaires

L'objectif de cette section est de fournir les données administratives des partenaires c'est-à-dire toute entité qui participe à la réalisation du projet qu'elle demande un financement ou non.

¹ article 6 de la [loi spéciale de réformes institutionnelles](#).

Les entités pouvant introduire une demande de subside auprès d'Innoviris dans le cadre de ce programme sont :

- les entreprises ayant au moins un siège d'exploitation localisé en Région de Bruxelles-Capitale ;
- les organisations non marchandes ayant au moins un siège d'exploitation localisé en Région de Bruxelles-Capitale ;
- les organismes de recherche (universités, hautes écoles et centres collectifs de recherche) localisés en Région de Bruxelles-Capitale ;
- les « autorités administratives² » régionales et communales de la Région de Bruxelles capitale ;

Le projet peut éventuellement avoir des partenaires qui ne répondent pas aux conditions ci-dessus. Ceux-ci peuvent être impliqués dans le projet mais ne peuvent pas prétendre à un subside de la Région.

Dans le cas où un projet est porté par plusieurs partenaires, un coordinateur doit être identifié. Le coordinateur agira comme point de contact principal avec Innoviris.

Le premier partenaire identifié ci-dessous sera considéré comme étant le coordinateur du projet.

Tous les partenaires du projet doivent être identifiés ci-dessous.

Le tableau est à remplir pour chaque partenaire.

Toutes les données demandées sont nécessaires.

Nom de l'organisation			
Forme juridique			
Adresse de l'organisation			
Nature de l'organisation			
Merci de cocher la case adéquate dans le tableau ci-dessous.			
Organisme de recherche			
Entreprise ³ .	Petite entreprise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Moyenne entreprise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Grande entreprise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

² Telles que visées par l'article 14 des lois coordonnées du 12 janvier 1973 sur le Conseil d'État.

³ Pour le calcul de la taille de votre entreprise, veuillez vous référer au guide : « Guide de l'utilisateur pour la définition des PME » publié par la commission européenne :

<https://ec.europa.eu/docsroom/documents/15582>

Association sans but lucratif ⁴	Petite ASBL	
	Moyenne ASBL	
	Grande ASBL	
Autorité administrative régionale et communale de la Région de Bruxelles capitale		
Numéro d'entreprise		
Numéro de compte bancaire		
Personne de contact	Nom, Prénom e-mail Tel. Adresse	
Le cas échéant : responsable de laboratoire / service / unité de recherche	Nom du laboratoire/service/unité de recherche Nom, Prénom du responsable	
Personne légalement autorisée à engager l'organisation	Nom, Prénom e-mail	
Activités	Décrivez brièvement les activités de l'organisation	
Partenaire demandant un subside à Innoviris	Oui/non (supprimer la mention inutile)	

⁴ La taille sera évaluée selon les critères exposés à cette adresse: <https://www.nbb.be/fr/centrale-des-bilans/etablir/criteres-de-taille/criteres-de-taille-pour-les-associations-et>

8 L'enjeu sociétal (1-2 pages)

Les enjeux de durabilité interrogent et demandent d'innover dans notre manière d'habiter le monde en tant que société. Le terme sociétal fait référence ici à **la manière dont l'être humain habite le monde en tant que société** (et particulièrement en tant que société bruxelloise). Cela inclut l'ensemble des aspects relatifs à la société, d'un point de vue structurel, fonctionnel ou organisationnel. Ceci implique notamment les aspects sociaux, environnementaux, sanitaires, éthiques, politiques, sociotechniques, économiques, juridiques, etc. Cela concerne tant les relations entre les humains que les relations avec l'environnement et les non-humains.

Les projets partent donc d'un point de vue critique et assumé de cette manière d'habiter le monde. Ils interrogent les dysfonctionnements profonds et les redirections nécessaires. Les projets se construisent au départ d'un enjeu sociétal. C'est lui qui détermine le besoin de problématisation, de recherche ou développement expérimental.

Remarque 1. Tous les enjeux sociétaux ne nécessitent pas un travail en co-création. Typiquement, les problématiques où la co-création est la plus pertinente sont les problématiques où se combinent une dimension systémique et une hétérogénéité des représentations sociales⁵.

Remarque 2. L'organisation de l'action collective autour d'objectifs communs peut être entravée par la présence d'individus ayant des intérêts hétérogènes et susceptibles d'utiliser le processus de manière instrumentale pour promouvoir leurs propres intérêts. Par exemple, les chercheurs disciplinaires peuvent utiliser l'environnement de recherche [transdisciplinaire](#) pour faciliter l'accès à de nouvelles recherches dans le cadre de leur programme de recherche disciplinaire. Les acteurs de la société peuvent quant à eux être principalement intéressés par la défense de positions, de points de vue préétablis ou par des objectifs opérationnels (études, expertise, financements, etc.). Le problème n'est pas l'existence d'une hétérogénéité d'intérêts mais bien la place qu'il prennent dans la construction du projet et leur articulation avec la problématique. En d'autres termes, il est important que le projet se construise au départ de la problématique et qu'il ne se construise pas essentiellement au départ de la juxtaposition d'intérêts individuels.

Nous vous demandons de décrire ici la problématique sociétale que vous souhaitez adresser.

9 Les intentions du projet (1 pages)

En lien avec le problème sociétal, quelles sont les intentions du projet ? Dans le cadre du programme Co-Create, la production de nouveaux savoirs peut avoir deux types de finalités :

Produire de nouvelles connaissances citoyennes⁶. Le programme Co-Create peut soutenir les citoyennes-citoyens bruxellois(e)s qui souhaitent produire de nouvelles connaissances pour comprendre, alerter, visibiliser des situations qui les concernent, qui interrogent notre manière d'habiter le monde, qui sont au

⁵ Il s'agit de la manière dont les individus et les groupes perçoivent, construisent et disent leurs perceptions et interprétations collectives de la réalité.

⁶ Le terme citoyen est utilisé en se référant à la notion de société civile en tant qu'auto-organisation de la société, en dehors du ou parallèlement au cadre institutionnel politique, administratif ou commercial. C'est en ce sens qu'elles s'engagent dans le projet. Elles-ils agissent dans le projet en tant qu'actrices-acteurs de la société civile.

détriment de l'intérêt général, qui empêchent les conditions d'émergence d'états désirables ou qui sont toxiques pour la santé de la société et de l'environnement et qui ne sont pas ou trop peu prises en considération par les acteurs institutionnels, politiques, administratifs ou commerciaux. Ceci toujours dans une démarche de recherche [transdisciplinaire](#).

Progresser vers une [innovation](#) sociétale. Le programme vise à soutenir les bruxellois(e)s qui souhaitent relever les enjeux de recherche ou de développement expérimental qui sous-tendent un changement sociétal systémique. Ces [innovations](#) doivent avoir un caractère transformatif. Ceci implique qu'elles s'inscrivent dans des logiques d'alternative et non d'assimilation⁷, de sortie des dépendances au sentier, de déverrouillages sociotechniques, de sortie des situations d'alternatives infernales⁸.

10 Degré exploratoire (1 et 2 pages)

Innoviris finance le risque lié au caractère incertain de la recherche et du développement expérimental. Il doit donc y avoir un risque de ne rien trouver ou de déboucher sur des résultats négatifs ou [inconvenants](#). Le projet est justifié par un manque au niveau [de l'état des connaissances](#). Ce manque dépasse l'état des connaissances propres aux actrices-acteurs impliqués dans le projet. Il ne se limite donc pas à un besoin d'accéder, de s'approprier ou de croiser des connaissances existantes. Il y a donc un besoin de produire de nouvelles connaissances. La recherche ou le développement expérimental est une nécessité pour lever les incertitudes.

Nous vous demandons de décrire ici en quoi vous estimez que votre projet présente un degré exploratoire.

11 [Communauté de sens](#) et [transdisciplinarité](#)

« Trouver les meilleures conditions pour qu'une coproduction de savoir réussisse pleinement nécessite de se poser en permanence la question de ce qui nous met au travail ensemble sans nécessairement

⁷ La logique d'assimilation est une logique qui vise à gérer le risque, le problème et les conséquences : dans quelle mesure peut-on exposer les gens à certains composés sans affecter leur santé ? Combien pouvons-nous infliger aux écosystèmes de la Terre tout en préservant les services écosystémiques ? Quelle est la quantité de dioxine sûre dans le lait maternel ? Quelle quantité de déchets dangereux peut-on brûler sans augmenter le risque de cancer pour les habitants des environs ? De quelle amplitude l'habitat d'une espèce peut-il être réduit sans que cette espèce ne disparaisse ? Cette logique occulte celle de l'évaluation des alternatives qui poserait des questions telles que : quelles sont les alternatives à l'utilisation industrielle des composés qui entraînent la présence de dioxine dans les tissus d'un nourrisson ? Quelles sont les alternatives disponibles pour réduire l'utilisation de produits toxiques et la production de déchets dangereux. Quelles sont les alternatives sociales et de production qui éviteraient la dégradation des habitats ? Quelles options avons-nous pour retirer notre présence des zones endommagées et restaurer les écosystèmes ? Comment mieux nous intégrer à nos écosystèmes. O'Brien, Mary H. "Being a Scientist Means Taking Sides." *BioScience*, vol. 43, no. 10, 1993, pp. 706–08. JSTOR, <https://doi.org/10.2307/1312342>.

⁸ « Ces situations où nous nous trouvons face à des alternatives qui, par la manière dont elles se présentent (en limitant radicalement le nombre de solutions et en « imposant » certaines d'entre elles), nous rendent collectivement impuissants et mettent les personnes concernées devant des choix qui semblent surgir tout faits de la réalité elle-même » Pignarre, P. (2004). *Apprendre à échapper aux alternatives infernales*. *Mouvements*, 32, 40-48. <https://doi.org/10.3917/mouv.032.0040>.

considérer que nous sommes au même endroit et en même temps, que nous devons être en permanence tous ensemble unis dans l'expérience. [...]. Être concernées, dans notre cas, c'est se mettre en mouvement, faire quelque chose de ce qui nous arrive et décider de pouvoir, chemin faisant, être transformées.»⁹

La démarche en [co-création](#) demandée dans le programme Co-Create s'articule autour de deux éléments :

- Une « [communauté de sens](#) » impliquant
 - **L'engagement** des [actrices-acteurs du changement](#) dans le projet
 - **La construction d'un sens commun** autour du projet et de ses ambitions de changement.
- **Une démarche [transdisciplinaire](#)** de co-production des [savoirs](#) engagée pour une **démocratie des connaissances et une science ouverte**.

Ces éléments sont décrits dans le règlement du programme.

Au niveau d'une co-problématisation, il est attendu qu'un premier noyau [de co-chercheuses-co-chercheurs](#) soit constitué avec [les actrices-acteurs du changement](#). Il est par contre tout à fait possible qu'il soit encore nécessaire de mieux comprendre les réseaux d'actrices-acteurs, les pratiques ainsi que les savoirs mobilisés autour du sujet.

Les contours d'une démarche [transdisciplinaire](#) engagée pour une démocratie des connaissances et une ouverture des sciences doivent encore être travaillés.

Un sens commun doit encore être développé autour de l'enjeu sociétale. Il s'agit donc de mettre en place des démarches/stratégies/processus qui visent à acquérir un niveau minimum de compréhension mutuelle pour reconnaître la pluralité et l'hétérogénéité de la compréhension de la problématique sociétale et les utiliser pour explorer les domaines dans lesquels des perspectives de convergence ou des stratégies d'actions communes peuvent être formulées.

11.1 [Les co-chercheuses-co-chercheurs](#) (max ½ page par co-chercheuses-co-chercheurs impliqué(e)s)

Pour rappel, les [co-chercheuses-co-chercheurs](#) sont les personnes qui s'impliquent au niveau « engagement » dans le projet et partagent un sens commun autour de celui-ci (cf. coin supérieur droit du schéma présenté dans le règlement)

Nous demandons que chaque [co-chercheuse-co-chercheur](#) remplisse ce cadre et réponde aux questions suivantes.

Nom du [co-chercheur](#) ou de la [co-chercheuse](#) :

- En quoi êtes-vous concerné par le projet ?
- Allez-vous vous-même vouloir/pouvoir/devoir porter ou opérer les réponses, vous adapter, faire des expériences, risquer de vous mettre hors-cadre ?
- Qu'est-ce qui vous empêche aujourd'hui de passer à l'action, de changer ?

⁹ Valérie Pihet : Dingdingdong – Institut de coproduction de savoir sur la maladie de Huntington ou l'art d'être concerné. REVUE FRANÇAISE D'ÉTHIQUE APPLIQUÉE - N° 3 La vie humaine : entre trésor et capital ? 2017. Page 124 à 131

- [Risques exploratoires](#) : Prenez bien le temps de réfléchir aux risques que vous prenez et aux risques auxquels le projet vous expose. Risque qu'il n'y ait pas de résultats positifs, que les hypothèses ne soient pas validées, que les résultats remettent en cause des décisions, des stratégies, des positions. Risque que représente la mise en visibilité de certaines choses, risque de la communication des résultats, etc. Décrivez en quoi l'implémentation du changement, l'adaptation proposée, l'exploration vous expose (en tant qu'individu ou organisation) à un changement de pratiques, un risque particulier. Rem. Il s'agit ici de décrire les risques liés au fait d'explorer l'inconnu, de proposer des transformations radicales, d'impliquer des personnes confrontées à la crise, des risques inhérents à une démarche de recherche. Il ne s'agit pas de décrire les risques liés à la faisabilité ou à la réalisation de chacune des tâches/étapes du projet.
- Etes-vous à l'initiative de la demande ?
- Comment allez-vous être impliqué dans le projet ?

11.2 Quelles personnes pertinentes ne font pas actuellement partie des [co-chercheuses-co-chercheurs](#) ? (1/2 page)

Est-ce qu'il y a des absents ? Quels sont les acteurs concernés qui ne sont pas [co-chercheuses-co-chercheurs](#), qui ne sont pas impliqués dans le projet et dans la production des savoirs ? Nous vous demandons de présenter la situation au regard des éléments clefs de la démarche de [co-création](#) : pragmatisme de l'implication (pourquoi ? Qui investit sur qui/quoi, qui mobilise qui ? au service de quoi ?), des stratégies et méthodes d'inclusion, des postures épistémiques¹⁰, des relations au changement visé, du sens commun, des relations de pouvoirs, etc.

12 Programme de travail (2 et 3 pages)

Dans un projet de co-problématisation, les éléments du programme sont définis par les objectifs de ce type de projets. Nous vous demandons de décrire ici **comment** vous comptez travailler les objectifs suivants :

- Approfondir la compréhension du problème : quelle est son origine ; comment il se manifeste ; comment il se déploie ; quels sont les blocages ; quels sont les enjeux, etc.
- Consolider la [communauté de sens](#) : engagement et sens commun.
- Développer la base systémique de la question en intégrant les 3 dimensions : relations entre les composantes, redirections et mémoire.
- Développer les contours d'une démarche [transdisciplinaire](#) engagée pour une démocratie des connaissances et une ouverture des sciences. Cela implique un travail préalable d'analyse de l'hétérogénéité des systèmes et cultures de la connaissance en jeu dans la communauté. Il s'agit d'analyser et d'échanger sur la manière dont les membres de la communauté produisent, acquièrent, utilisent, légitiment les connaissances. Il s'agit également d'explorer les éventuels conflits, tensions, et rapports de force qui se jouent à ce niveau. Un document reprenant une liste de questions à se poser dans ce cadre peut être fournie.

¹⁰ Il s'agit de la relation des membres de la communauté par rapport aux connaissances : comment ils se positionnent par rapport aux différents systèmes de connaissances et comment ils les produisent, les acquièrent, les utilisent, les légitiment, les valident, les transfèrent, etc.

- Développer un [état des connaissances transdisciplinaire](#).
- Poser les arrières-plans normatifs et penser les effets productifs (impacts) du projet pour la durabilité de la Région. ¹¹.

13 Gouvernance du projet (1 page)

Au quotidien, les dynamiques de groupe peuvent être source de nombreuses tensions dans les projets. Il ne faut pas prendre cette réflexion à la légère. Nous pensons que ces tensions peuvent être atténuées si les équipes identifient dès le départ leurs modes de fonctionnement en interne et osent les réadapter en cours de projet. Une fois de plus, tout ne peut pas être anticipé à l'avance, il faudra revenir régulièrement à ces questions tout au long du projet.

Expliquez-nous ici comment vous avez imaginé gérer cette gouvernance en répondant notamment aux questions suivantes :

- La coordination : Qui va coordonner le projet ? Pourquoi cet acteur en particulier ? Que compte-t-il mettre en place pour assurer cette coordination ?
- La gestion du partenariat : Avez-vous déjà travaillé ensemble par le passé ? Si oui, de quelle manière ? Qu'est-ce qui sera différent dans le cadre de ce projet ? Si non, comment comptez-vous travailler ensemble ?
- [Co-chercheuses-co-chercheurs](#) rémunéré(e)s et bénévoles : Qui va recevoir de l'argent dans le projet et pourquoi ? Avez-vous déjà envisagé les différentes pistes pour rémunérer ces personnes dans le cadre du projet ? Avez-vous déjà envisagé d'autres façons (non monétaires) de reconnaître la contribution des différentes personnes/groupes impliqués dans votre projet de recherche ?
- Balises [éthiques](#) : quelles balises éthiques avez-vous déjà posées en ce qui concerne la propriété des données, les savoirs produits et leur diffusion ? Qui va avoir accès aux données produites et via quels moyens ?
- Comment comptez-vous assurer la maîtrise du dispositif de recherche à l'ensemble des chercheurs ?
- Des contraintes internes au projet peuvent sérieusement impacter sa faisabilité. Il peut s'agir de divergences trop profondes entre les acteurs, d'indisponibilité de certains, de non-autorisation de la hiérarchie d'entrer dans une démarche exploratoire, de dilemmes moral ou professionnel etc. Rem. Les controverses, désaccords, hétérogénéités de points de vue doivent pouvoir exister au sein d'un projet en [co-création](#). Il est important de reconnaître cette diversité et l'utiliser pour explorer les domaines dans lesquels des perspectives de convergence ou des stratégies d'actions communes peuvent être formulées. Cependant, si cet aspect n'est pas accompagné, cela peut très vite impacter la faisabilité du projet. Il est donc important que le projet montre dans son mode de gouvernance, ses méthodes ou

¹¹ La recherche est non-neutre. Les cadrages implicites, les institutions qui nous ont formés où desquels nous travaillons, le matériel, les outils que nous mobilisons, l'histoire dont nous héritons, nos valeurs, nos intentions, etc...façonnent implicitement tous les aspects de notre recherche. Il s'agit d'identifier et travailler ces arrières-plans normatifs. Un savoir a également des effets productifs. Il s'agit de réfléchir aux buts et aux possibles Implications du projet ainsi qu'à ses résultats notamment en termes éthiques, de mésusage potentiel dans d'autres contextes sociaux et politiques, etc. Evaluer les externalités négatives, les effets rebonds, l'acceptabilité, la durabilité et la désirabilité sociale des résultats.

l'accompagnement prévu, qu'il est attentif à ces aspects ainsi qu'aux aspects psycho-sociaux des dynamiques de groupes. Avez-vous prévu un accompagnement spécifique ?

14 Budgets

Chaque proposition finale devra inclure un budget pour chaque partenaire en utilisant le template fourni sur la page internet du programme Co-Create.

Rappelons que la durée de 15 mois est une durée maximale et que le projet peut être d'une plus courte durée.

Rappelons également que l'un des objectifs du programme Co-Create est l'engagement à part entière des [actrices-acteurs du changement](#) dans la démarche et d'accroître leur capacité d'agir pour la transition souhaitée. Le financement est avant tout dédié à ces acteurs et leur donner les moyens de rentrer dans un dispositif exploratoire. Les personnes affectées au projet et qui répondent de cette qualification d'acteur du changement doivent **donc être identifiées dans le formulaire de la demande et les budgets**.

Innoviris est attentif aux niveaux d'engagement dans les projets. S'engager dans un projet Co-Create est un travail conséquent qui n'est pas réalisable si les acteurs ne sont que très partiellement impliqués dans le projet. Des affectations minimales réparties entre plusieurs personnes ne sont donc pas compatibles avec l'implication que requiert un processus de [co-création](#). Cela conduit à des situations de déresponsabilisation, de sous-implication ou au contraire à des implications qui ne sont pas reconnues à leur juste valeur. Ou encore, cela induit des confusions entre l'implication des personnes dans le projet de recherche ou de développement et dans leurs autres activités. Cet élément sera donc pris en compte dans l'évaluation du projet.

Un poste de coordination et de gestion du partenariat pour l'ensemble du projet peut être ajouté. Ce poste ne doit pas être surestimé. Le taux d'affectation de ce poste est à évaluer en fonction de la nature et de l'ampleur du consortium. Quoi qu'il en soit, un équivalent temps plein est considéré comme un maximum.

Si les personnes recrutées sont connues et si elles ne travaillent pas à 100 % sur le projet, nous demandons une brève description de la situation professionnelle qui constitue le reste de leur temps de travail (par exemple, x % employé par cette organisation, x % indépendant, demandeur d'emploi, etc.)

Le poste de sous-traitance est un poste visant à commanditer des tâches spécifiques et ponctuelles qui ne peuvent être réalisées par le consortium. Ce n'est donc pas un poste pour financer des [chercheuses-co-chercheurs](#).

Les projets sont invités à considérer des ressources en sous-traitance pour l'animation des méthodologies de [co-création](#), la médiation des dynamiques de groupe, l'usage d'approches artistiques pour favoriser les croisements des savoirs, etc.

Les projets sont invités à considérer différentes formes de formats pour la capitalisation, la formalisation et la diffusion de leurs résultats (film, podcasts, livres, BD, création théâtrale, etc.). Les projets sont invités à prévoir les ressources nécessaires pour cela.

A la fin de chaque projet, il sera demandé d'organiser un événement de clôture et de [valorisation](#). Les projets sont invités à prévoir les ressources nécessaires pour cet événement.

Comme indiqué, le programme exige que les bénéficiaires mettent tout en œuvre pour participer aux réunions et événements organisés dans le cadre des objectifs de transversalité et d'accompagnement formatif et réflexif sur la [co-création](#). Prévoyez cette implication (1 à 3 jours par mois).

Les frais admissibles, sont présentés dans les [directives comptables](#).
(<https://innoviris.brussels/fr/directives-comptables-generiques>)

15 Annexes à fournir

ATTENTION : seules les annexes demandées seront prises en considération.

Pour le consortium :

- Un accord de collaboration entre les partenaires qui intègre le principe de [co-création](#) et traite notamment
- Des principes de collaboration de base de votre projet ;
- De la propriété intellectuelle relative aux parties de la recherche effectuée par chaque partenaire compte tenu de leurs intérêts respectifs, de l'importance de leur participation aux travaux de recherche et de leur contribution financière ;
- De l'accès aux résultats de la recherche ;
- Des résultats qui ne donnent pas lieu à des droits de propriété intellectuelle et qui doivent être largement diffusés par chacun des partenaires ;
- Des modalités d'exploitation des résultats/produits/services visés par le projet.

Pour chaque partenaire demandant un subsidie :

- Une version électronique du budget en format Excel ou open office

Pour les associations sans but lucratif demandant un subsidie

- Le formulaire de description de l'asbl.
- La dernière situation comptable provisoire complète
- La déclaration de qualification
- Un état des dettes et arriérés de paiement, certifié sincère par simple déclaration sur l'honneur (ONSS, TVA, précompte, fournisseurs, etc.)
- Un relevé d'identité bancaire
- La déclaration sur l'honneur dans le cadre des aides de minimis

Pour les autorités administratives de la Région

- Une note explicitant leur éligibilité au financement dans le cadre du programme Co-Create : cf document « Soutien aux autorités publiques dans la cadre d'un programme Co-create »

Pour les entreprises demandant un subsidie

- Une copie du dernier bilan publié et/ou de la dernière situation comptable provisoire complète (ex : pour toute entité qui n'aurait pas encore publié ses comptes 2019 à la BNB, fournir alors le bilan provisoire relatif à l'exercice 2018 complet)
- Une composition du capital social (pour les entreprises)
- Un état des dettes et arriérés de paiement, certifié sincère par simple déclaration sur l'honneur (ONSS, TVA, précompte, fournisseurs, etc.)
- Un relevé d'identité bancaire
- La déclaration sur l'honneur dans le cadre des aides de minimis

16 Signature de la demande par les partenaires

A signer par chaque partenaire demandant un subside (cf page suivante pour les partenaires ne demandant pas un subside).

En signant ce document, je déclare :

- a. que toutes les informations fournies dans ce formulaire sont complètes et correctes ;
- b. que l'entité demanderesse est en situation régulière au regard de ses obligations fiscales et sociales ;
- c. le projet/programme n'a pas démarré avant le dépôt du dossier de demande d'aide auprès d'Innoviris ;
- d. que l'entité demanderesse dispose de, ou mettra en place avant le démarrage du projet/programme, un dispositif de suivi des coûts afférents au projet qui permettra de justifier les coûts imputés au projet/programme et de les auditer ;
- e. que le projet n'est pas réalisé, en totalité ou en partie, pour le compte d'un tiers ;
- f. que les coûts imputés par l'entité demanderesse du projet dans le cadre du projet ne sont couverts, partiellement ou totalement, par aucune autre mesure d'aide publique. De même que l'entité demanderesse s'engage à n'effectuer aucune nouvelle demande de cofinancement pour des coûts imputés dans le projet/programme RDI auprès d'autres autorités régionales, nationales ou communautaires ;
- g. que l'entité demanderesse est en bonne santé financière et n'a pas engagé de procédure d'insolvabilité ;
- h. que l'entité demanderesse s'engage à signaler immédiatement auprès d'Innoviris toute modification substantielle intervenue dans le cadre du projet/programme (arrêt, mise en veille ou réduction de la taille du projet/programme, etc.) ou dans sa situation (notamment en cas d'insolvabilité, etc.) ;
- i. que l'entité demanderesse remboursera les subventions versées, augmentées des intérêts légaux applicables, dans les cas d'une gestion impropre ou non-conforme aux règles généralement admises des projets/programmes de recherche-développement ou en cas de non-respect d'un ou plusieurs de ses engagements.
- j. autoriser Innoviris à procéder aux enquêtes nécessaires à l'examen de cette demande.

Date :

Nom, prénom, fonction et signature de la personne légalement autorisée à engager l'entité.